



XXV ème VOLANTS EN TOUS SENS

27 et 28 octobre 2018



N2/N3*R+*R-*D+*D-*P

Règlement particulier du TOURNOI

Demande d'autorisation : 1800451

Règles générales

- Le tournoi est ouvert aux minimes, cadets, juniors, seniors et vétérans licenciés en France à la FFBAD et pays limitrophes dans leur fédération
- Tout participant doit être en règle avec la fédération de badminton ou le joueur est affilié et doit être en possession de sa licence
- Le tournoi se déroulera selon les règles de la F.F.BaD.
- Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement.
- Le juge-arbitre principal a la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas le règlement.
- Les finales pourront être diffusées en direct sur la chaîne comcomtv. Chaque joueur s'inscrivant, accepte que les photos ou vidéos le concernant, prisent durant la compétition soient diffusées sur la télé de l'Yonne COMCOMTV et sur le site du club sans aucune contre partie et sans contestation de sa part ultérieurement, (renoncement du droit à l'image).



- Pour les simples :

la série D7-D8-D9 sera scindé en 2 tableaux, D + et D -, les plus hauts CPPH au 12/10 seront affectés en D+ et les plus bas CPPH seront affectés en D- ce qui permettra d'équilibrer au mieux les rencontres.

De même la série R4-R5-R6 sera scindé en 2 tableaux, R + et R-, les plus hauts CPPH au 12/10 seront affectés en R+ et les plus bas CPPH seront affectés en R-

-Pour les DH/DD et Dmx, ce sera le classement du meilleur joueur de la paire qui définira l'attribution de la série N, R, D, P.

- les séries D7-D8-D9 seront scindées en 2 tableaux D+ et D- la meilleure somme des 2 CPPH de la paire au 12/10 seront affectés en D+ et les plus bas seront affectés en D-

- les séries R4-R5-R6 seront scindées en 2 tableaux R+ et R- la meilleure somme des 2 CPPH de la paire au 12/10 seront affectés en R+ et les plus bas seront affectés en R-

Nous aurons donc comme tableau pour les simples, doubles hommes/dames et mixte N2N3-R+/R-/D+/D-/P

- Le Comité d'organisation se réserve le droit de:

- o **-de limiter le nombre d'inscriptions** (La limitation se fera au vu du complètement des tableaux et par ordre d'arrivée des inscriptions) conformément au RGC, le Nombre de matchs par joueurs est limité à 8 par jour, les limites des matchs seront respectées. Le comité d'organisation du tournoi pourra limiter le nombre d'inscrits à partir de 270 joueurs. L'information sera communiquée dès la fermeture d'un tableau par mail à la réception de la fiche d'inscription et sur le site du club : sobc.fr. Dans tous les cas le club privilégiera la communication avec l'ensemble des joueurs, un mail de validation d'inscription sera envoyé à réception de la fiche d'inscription
- o modifier l'ordre des matchs en cas de nécessité et avec l'accord du juge-arbitre.
- o **Le Comité d'organisation, en accord avec le juge-arbitre, se réserve le droit de fusionner les catégories ou tableaux si le nombre de joueurs dans une série est insuffisant.**

Arbitrage et GEO

- Le GEO en charge de la gestion de la compétition est **Denis JAKUBOWICZ**

- Le **juge-arbitre Jean Marc WEINLING** est désigné par le Comité d'organisation. **Ses décisions sont sans appel.** Son adjoint sera **Cyrille Durcaze**.

- La compétition se déroulera en auto-arbitrage jusqu'aux finales. Toutefois en cas de litige le juge-arbitre, à tout moment, peut désigner un arbitre.

- Les joueurs souhaitant arbitrer doivent se présenter à la table de marque ou au juge-arbitre adjoint.

Lieu de la compétition

Complexe Roger Breton rue René Binet 89100 Sens
Gymnase Romain Rolland rue Poincaré 89100 Sens

Tarif

- ✓ 1 tableau 14€
- ✓ 2 tableaux 19€

Les droits d'inscriptions doivent être envoyés avec les formulaires d'inscriptions et réglés uniquement par un chèque unique à l'ordre SOBC.

Inscriptions

- La limite d'inscription est fixée au **13 octobre 2018 rendu à l'adresse : Denis Jakubowicz 2 ter rue des moulins 89100 GRON** (email :sobcsens@gmail.com).
- Les joueurs sans partenaire en double pourront s'inscrire « au choix ». Le comité d'organisation essaiera dans la mesure du possible de leur trouver un partenaire.
- Il ne sera pris en compte que les inscriptions accompagnées du règlement
- **Le joueur est automatiquement inscrit dans la série de son classement CPPH à la date du 12 octobre 2017** (ou dans la série du classement du meilleur joueur de la paire)
- Le tirage au sort sera effectué le **14 octobre 2018**, les forfaits après cette date non justifiés ne se verront pas rembourser leur inscription
- Les conséquences des erreurs susceptibles d'apparaître dans la composition des tableaux et se révélant être liées à une feuille d'inscription mal rédigée seront supportées par le joueur.
- **Il sera pris en compte les joueurs n'ayant aucune dette avec le club (sur un tournoi précédent ou autre).**

Sortants

Les matchs se dérouleront en poules (dans la mesure du possible sinon en élimination directe, à la fois sur un échancier raisonnable et en fonction du nombre de matchs par joueurs). 2 sortants par poule seront privilégiés dans la mesure du possible.

Dates et Horaires

- Samedi 27 octobre : 8h00 – 22h00 simple et mixte jusqu'aux ¼ de finale
 - Dimanche 28 octobre : 08h00 - 19h00 doubles et toutes les phases finales
- Les joueurs sont convocables à partir de 08h00 le samedi et 07h30 le dimanche.
- Les joueurs qui s'inscrivent **savent que le tournoi se déroule sur 2 jours les finales seront jouées le dimanche**; Par conséquent, les contraintes horaires ne seront prises en compte que si elles n'entravent pas le bon déroulement de la compétition.
- Les heures prévisionnelles des premiers matchs seront communiquées aux clubs par convocations individuelles par mail le dimanche 21 octobre au plus tard (les convocations seront mises en lignes sur badiste.fr dans l'onglet du tournoi)
- L'horaire de convocation est assorti des réserves suivantes :
- il est indicatif.
 - les matchs pourront être appelés avec un **maximum de 60 minutes** d'avance sur l'horaire annoncé.
- Les joueurs qui ne se présenteront pas sur le terrain dans **les 5 minutes** suivant l'appel de leur match pourront être déclarés **forfaits pour ce match**, par le juge-arbitre.
- Le temps d'échauffement est de **3 minutes**, l'essai des volants doit être fait pendant ce temps.
- Le temps de récupération est de **20 minutes entre chaque match**. Il ne pourra être réduit qu'à la demande expresse du joueur. Le temps de repos se décompte à partir du dernier point du match précédent et jusqu'au service du match suivant. (cf : Règlement général des compétitions)

Jeu

- Le jeu doit être continu.
- Une interruption de jeu est permise entre chaque set. Elle est de **2 minutes**. Les joueurs ont également droit à une interruption d'**une minute** dès qu'un des joueurs atteint 11 points, pendant chaque set. Les conseillers au(x) joueur(s) ont le droit de rentrer sur le ½ terrain de leur joueur pendant les interruptions autorisées. Ils peuvent conseiller à tout moment quand le volant n'est pas en jeu.
- Infrastructures: tout volant **touchant le plafond, poutres, câbles, infrastructure** sera déclaré **faute en jeu et let** au service une fois

Volants

Les volants sont à la charge des joueurs qui partageront équitablement.

Le volant de référence sera le FORZA S6000. Concernant le tableau P, le volant plume est prioritaire toutefois, il pourra être utilisé un volant plastique si les 2 joueurs sont d'accord. Le volant plastique de référence sera le Mavis 500.

Hebergement et restauration

✓ Buvette

Une équipe jeune, sympathique et souriante vous accueillera à la buvette du tournoi durant tout le week-end. Vous pourrez commander sandwiches, salades, croque-monsieur, crêpes, gâteaux, boissons...

✓ Hébergement

HOTEL HAVANA à 2 minutes se fera un plaisir de vous accueillir (Notre partenaire vous proposera une remise très avantageuse sur présentation de la convocation)

ZI des vauguillettes 3 route des clerimois 89100 Sens tél 03 86 64 10 64

email contact@havanahotel.fr



Recompenses

Lots et bons d'achats récompenseront les vainqueurs et finalistes, un stand de cordage et vente de matériel sera présent tout au long de la compétition



Forfaits

On distingue :

Le forfait volontaire consistant pour un joueur inscrit :

- soit sans raison valable ou sans prévenir à ne pas se présenter à la compétition.
- soit à renoncer sans raison valable à jouer un match.

Tout forfait volontaire entraîne le retrait de tous les tableaux de la compétition ainsi qu'une sanction consistant en l'interdiction de toute compétition pendant 2 mois pour une première infraction et une de 6 mois en cas de récidive au cours de la même année.

Le forfait involontaire consistant, pour un joueur, à voir accorder une défaite par WO en raison d'une absence ou retard indépendant de la volonté de l'intéressé.

Le juge-arbitre est seul juge du caractère involontaire du forfait. (blessure, maladie, retard...)

Tous les cas d'absence sont consignés dans le rapport du juge-arbitre. Les justificatifs devront être envoyés à la ligue à l'adresse :

Ligue Bourgogne Franche-Comté de Badminton
4, impasse Jean PERRIN
21300 CHENÔVE

Le comité d'organisation